

**ARRÊTÉ 2024-279 PORTANT RÉGLEMENTATION PROVISOIRE
DU STATIONNEMENT RUE SAINT EXUPÉRY
À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE DU STADE FERNAND VALIÈRE**

Le Maire de la Commune de Panazol,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et L.2213-1 à L.2213-6 ;
- Vu le Code de la route et notamment les articles R.110-1, R.110-2, R.411-8, R.411-25 et R.417-10 ;
- Considérant qu'il convient de régler provisoirement, pour des raisons de sécurité, le stationnement des véhicules sur le tronçon de la rue Antoine de Saint Exupéry situé au droit du stade Fernand Valière, le vendredi 13 décembre 2024 de 10h00 à 14h00, à l'occasion de l'inauguration du terrain synthétique du stade Fernand Valière ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Le stationnement des véhicules autres que les véhicules de secours, de service et des organisateurs sera interdit rue Antoine de Saint Exupéry sur 100 m au droit du stade Fernand Valière, **le vendredi 13 décembre 2024 de 10h00 à 14h00.**

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sur le chantier sera mise en place et entretenue par les services de la Ville de Panazol, en application des dispositions du code de la route et de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^{ème} partie), sous le contrôle des gestionnaires de voirie (VC).

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié conformément à la réglementation en vigueur et pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Madame la Directrice Générale des Services de la commune de PANAZOL, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique la Haute-Vienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Ampliation du présent arrêté est adressée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), ainsi qu'au Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU).

Fait à PANAZOL, le 11 décembre 2024

Le Maire,

350 **Fabien DOUCET**

Publié en Mairie le**13 DEC. 2024**.....